

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
07.64.40.64.71

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Projet "Marseille Nord Saint-Jérôme" - CPER 2015/2020. Avenant n°1 à la convention du 26 janvier 2017.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre Commission permanente a approuvé, par sa délibération n°40 du 21 octobre 2016, l'attribution d'une subvention d'investissement de 1 000 000 € à Aix-Marseille Université, pour son projet « Marseille Nord Saint-Jérôme », inscrit au CPER 2015-2020.

Il s'agit de la seconde tranche du programme de restructuration des espaces de Recherches du bâtiment « TPR » situé sur le Campus Saint-Jérôme afin d'y regrouper les unités de Recherche en Sciences de l'Ingénieur, de la Matière, de l'Informatique et de l'Automatique. Cette tranche de travaux a pour objectif de réaliser des espaces de Recherches à un niveau international.

Ce projet a pris du retard dans l'avancement des travaux.

Il est proposé d'autoriser la signature de l'avenant n°1, annexé au présent rapport, qui acte la prorogation du délai de validité de la convention de 2021 à 2024 ainsi que celle de l'échéancier tout en maintenant le montant de la subvention initiale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL